

1^{ère} Cie D'ARC D'ECLARON



Samedi 06/01/2018

Compte rendu de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Présents : MMs. Soudant Jacky, Mignon Patrick, Viard Jean-Marc, Voinot Hervé, Folléa William, Horta Didier, Adam Théo
Mmes Preschey Sylviane, Folléa Charlotte

Le 6 janvier 2018 à 14h30, les membres de la Compagnie, se sont réunis au Logis du terrain d'arc d'Eclaron sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par M. SOUDANT Jacky en sa qualité de Capitaine. Le secrétariat est assuré par M. MIGNON Patrick.

Le Capitaine constate que tous les membres du bureau sont présents, le nombre total des voix est ainsi de 8. Le Capitaine déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise. Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- ***Rapport moral***
- ***Rapport d'activités***
- ***Budget : Bilan de l'exercice***
- ***Budget prévisionnel***
- ***Actions prévues sur 2018***
- ***Elections***
- ***Questions diverses***
- ***Pot de l'amitié***

Il donne ensuite lecture du rapport moral, du rapport d'activités et du bilan sportif de l'année passée.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité des membres présents

Il donne ensuite la parole au trésorier pour la lecture du rapport financier ainsi que du budget prévisionnel pour l'exercice 2018.

Ce rapport et cette proposition de budget sont adoptés à l'unanimité des membres présents

Après lecture des actions et des activités prévues en 2018, le Capitaine ouvre le scrutin pour renouvellement de deux membres du conseil d'administration.

Le Capitaine rappelle les modalités de l'élection comme indiqués dans les statuts :

- Le Conseil d'Administration comporte de 5 à 9 membres élus à main levée ou à bulletin secret à la demande d'un électeur au moins.
- Elus pour 3 ans.
- Est électeur tout adhérent de 16 ans au moins au moment de l'élection, adhérent depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations.
- Vote par procuration autorisé mais pas par correspondance. Une seule procuration par représentant.
- Est éligible tout adhérent de plus de 18 ans au moment de l'élection, adhérent depuis plus d'un an et à jour de ses cotisations.
- Le Conseil d'Administration vote à main levée ou à bulletin secret sur demande d'un membre au moins du Conseil d'Administration afin de choisir les membres du bureau qui comprend au moins un Président, un Secrétaire et un Trésorier.

2 membres du Conseil d'Administration à renouveler, M. MIGNON Patrick élu en janvier 2015, M.FOLLEA William élu en janvier 2015.

Sont candidats. M. MIGNON Patrick, M. FOLLEA William

Ces candidats sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés

Il est procédé ensuite au renouvellement du bureau.

Les candidates et candidats suivants sont élus à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration :

Président et Capitaine :	Jacky SOUDANT
Vice-Président :	Jean Marc VIARD
Secrétaire :	Patrick MIGNON
Secrétaire Adjoint :	Didier HORTA
Trésorier :	Hervé VOINOT
Trésorier Adjoint :	William FOLLEA
Membres :	Sylviane PRESCHEY

Après l'élection, l'assemblée continue avec les questions diverses.

Le point est fait sur la commande des Tee-Shirts, Jean-Marc est chargé de s'occuper de cette commande.

Ensuite il est question de la journée de l'inauguration du Jardin d'Arc. Il est décidé d'organiser plusieurs réunions de bureau avec les archers et parents bénévoles afin de préparer au mieux cette cérémonie.

Il est décidé d'une première réunion le 3 février 2018 à 14h30 au logis de notre terrain.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16H00

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal, signé par le Capitaine et le secrétaire.

Cette Assemblée Générale se termine par le pot de l'amitié et la traditionnelle Galette des Rois.

Rapport moral :

Lors de cette année 2017(de Septembre 2016 à Aout 2017) nous avons augmenté le nombre de nos adhérents, mais pour 2017, la tendance s'est inversée. Nous perdons 8 adultes, soit la totalité de la diminution de notre effectif.

De ce fait les jeunes seront plus représentés au sein de notre club en 2017.

ANNEE	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	JEUNEE	Sénior	Vétéran	Super vétéran	ADULTES	Total	%jeunes/total	% Femmes/Total
2002		2	4			6	6	4	5	15	21	29%	
2003	2	6	2	5		15	6	5	6	17	32	47%	
2004	1	6	4	5		16	2	4	7	13	29	55%	
2005	2	5	7	2	3	19	7	4	7	18	37	51%	
2006	4	3	4	1	1	13	7	4	7	18	31	42%	
2007	3	3	3	1		10	6	5	6	17	27	37%	
2008	5	9	1	2		17	6	1	6	13	30	57%	
2009	6	2	4	2		14	3	2	2	7	21	67%	
2010	6	2	4		1	13	2	2	2	6	19	68%	
2011	3	9	2	3		17	6	2	2	10	27	63%	
2012	3	7	2	3	1	16	6	3	1	10	26	62%	
2013	4	1	5	3	0	13	5	5	2	12	25	52%	24%
2014	1	4	4	4	1	14	3	3	3	9	23	61%	17%
2015	1	7	5	1	0	14	5	4	3	12	26	54%	15%
2016	1	1	6	5	0	13	10	4	2	16	29	45%	24%
2017	1	3	4	6	0	14	2	4	3	9	23	61%	17%
2018	4	3	3	4	1	15	4	3	4	11	26	58%	19%

Au cours de la saison « salle » 2017, nous avons pu poursuivre nos entrainements du samedi matin au gymnase du Lycée St Exupery de ST DIZIER, au nom de tous, je remercie le club « La flèche Bragarde » pour son accueil sympathique.

Durant toute cette année nous n'avons pas failli à l'esprit de notre compagnie en organisant des rendez vous traditionnels comme Saint Sébastien, le tir à l'oiseau, la partie de jardin, le tir Beursault....

Nous avons aussi été actifs dans le domaine de l'initiation à la pratique de notre sport.

La représentation de notre club sur les pas de tir, est assez faible an saison par rapport aux années précédentes, la raison essentielle est que les archers participants aux différents concours ont été très occupés les week-ends par la construction du jardin d'arc. Par contre en salle, nous avons une participation honorable.

Je remercie tous les membres qui ont participé à l'organisation de nos 7 concours durant l'année passée, dont 3 pour les jeunes

A ce sujet je remercie aussi le club des "Castors Bleus" pour leur implication dans l'organisation du concours FITA/FEDERAL du début juillet.

Encore un grand merci au club de la Flèche Bragarde qui nous a permis d'organiser les 3 concours jeunes et le concours salle en profitant de leurs installations.

Cette année encore ce n'est pas l'activité de tir à l'arc qui a été prépondérante mais celle de la construction de notre Jardin d'arc, et de l'activité, il y en a eu!

Je veux adresser toute ma reconnaissance et mes REMERCIEMENTS aux personnes qui ont "mouillé la chemise" pour que ce projet avance comme nous l'avions prévu. Et je pense pouvoir dire que nous sommes dans les temps.

Un GRAND MERCI donc à Patrick, Hervé et Jean Marc.

La situation des travaux réalisés est la suivante :

Rappel de 2016:

(Avec quelques travaux terminés en août et septembre 2016):

- Les 2 longrines des abris sont coulées.*
- L'abri de la butte d'attaque est terminé, structure et tavillonnage extérieur.*
- Reste à faire: les 2 portes des allées, l'habillage intérieur, la ciblerie intérieure.*
- Sur l'allée centrale:
 - Le géotextile est posé ainsi que la 1ère couche de remblais.*
 - Les 28 poteaux de l'allée sont aussi posés et réglés*
 - le 1er tronçon de l'allée est couvert (coté butte d'attaque)**

Fait en 2017 (jusqu'en novembre 2017) :

L'allée centrale remblayée et damée.

Bordures de l'allée centrale posées.

Chevronnage de la toiture de l'allée centrale posé.

Bordures et damage des 4 départs à 30m.

Structure 2ème abri (butte maitresse).

Chevronnage et couverture butte maitresse.

Couverture du 1er tronçon de l'allée (coté butte maitresse).

Tavillonnage butte maitresse.

Démontage et pose des avancées de toit en sortie des 2 buttes.

Pose des évacuations des eaux pluviales sur les 2 buttes (avant et arrière)

Pose chanlate sur l'avancée de toit de la butte maitresse.

Perçage des 104 trous pour supports de garde et clôture.

Béton et scellement des 64 poteaux ferraille support de garde.

Pose des chevrons + habillage + toit des gardes.

Pose des 4 câbles de soutiens des gardes.

Scellement des 40 poteaux de clôture.

Pose du grillage de clôture des 2 cotés.

Habillage intérieur de la partie "Attente" de la butte maitresse.

Je remercie aussi la mairie d'ECLARON, pour tous les moyens techniques et autres qui sont mis à notre disposition pour que ce projet soit une réussite.

Pour conclure, avec notre projet ambitieux du Jardin d'arc, nous avons su et pu organiser tous nos concours habituels et même d'avantage, et nous avons aussi participé à des concours locaux en salle et en extérieurs. La pratique sportive n'a donc été que partiellement diminuée par notre projet.

Rapport d'activité :

Sur la période Septembre 2016 à Aout 2017, les activités organisées par notre club et auxquelles nous avons participé.

Les activités sportives :

- **Les entraînements :**

Les mercredis : une séance soit au terrain, soit en salle

Les samedis : une séance au terrain ou au gymnase du lycée St Exupery

- **Le passage des plumes et flèches de progression**

- **Les participations aux concours :**

- *Concours de Noël Organisé par les Castors Bleus au gymnase Jean MOULIN*
- *Concours salle : Eclaron/Fleche-Bragarde, Chaumont, Bettancourt, ST-Dizier, Bar sur Aube, Ste Menehould, Suippes*
- *Participation des 2 archers au championnats de Ligue Salle (Hervé VOINOT, Jacky SOUDANT)*
- *Concours extérieurs : Eclaron, Brienne le Château*
- *Concours Beursault: Eclaron, Brienne le Château, Mont l'Etroit*
- *Bouquet à Condé Ste LIBIAIRE et tir a PARCY et TRIGNY*
- *Les différents concours Jeunes Champ Ardennais (En club, départemental, régional)*

Finale régionale:

Adrien et Marine OSTAPEK

Quentin FOLLEA

Dimitri LALLEMENT

Bilan des podiums

Saison 2017	Salle:	Beursault	Fédéral	Fita	TOTAL
Médaille OR	7 (5) (10) (4)	5 (4) (8) (4)	0 (4) (2)	0 (0) (1)	14 (9) (22) (11)
Médaille Argent	4 (8) (9) (8)	7 (3) (7) (4)	1 (5) (5)	0 (1) (1)	12 (11) (22) (18)
Médaille Bronze	6 (6) (6) (4)	5 (3) (4) (2)	1 (2) (3)		12 (9) (12) (9)
					38 (29)(56) (38)

Bilan des participations aux différents championnats

Participation CL	2	4			6
-------------------------	---	---	--	--	---

- **Arbitrage :**

Jacky Soudant a arbitré les concours de

- *Salle ECLARON à ST DIZIER*
- *Beursault (CD 52) ECLARON*
- *FITA/Fédéral ECLARON*
- *Jeunes Champ Ardennais départemental*

William FOLLEA a arbitré les concours de

- *Salle ECLARON à Joinville*
- *FITA/Fédéral SLO Bettancourt*
- *FITA/Fédéral ECLARON*
- *Beursault (CD 52) ECLARON*

- **Organisations :**

- *Concours Salle avec le Club de la Flèche Bragarde*
- *Championnat départemental de Beursault à ECLARON*
- *Concours jeunes Salle avec le Club de la Flèche Bragarde*
- *Concours jeunes extérieur avec le Club de la Flèche Bragarde*
- *Concours jeunes finale 52 avec le Club de la Flèche Bragarde*
- *Concours Fita/Fédéral avec les Castors Bleus à ST DIZIER*
- *Concours Beursault à ECLARON fin Août*

Les animations et traditions:

- *Début septembre : Participation à la journées des associations à ECLARON (Portes ouvertes)*
- *Novembre: Pot au feu*
- *Décembre: goûter de Noël*
- *Janvier : Galette des rois*
- *Janvier : Fête de la ST SEBASTIEN*
- *Avril : Tir à l'oiseau (« Abat l'oiseau ») au terrain d'arc*
- *Juin ; Déplacement au bouquet provincial*
- *Juin Journées des associations sportives à ECLARON*
- *Juin : Animation au terrain d'arc « Tir à l'andouille »*
- *Juillet: Centra Aéré de Vitry Le François*

Réparation, réfection, construction:

- *Jardin d'arc*

En résumé 2eme butte de tir et allée centrale (voir les détails dans le rapport moral)

• *Actions et activités prévues*

Pour l'année 2017- 2018

- *Les entraînements :*

Les mercredis après midi de 15h00 à 20h00 pour tous à la salle des fêtes d'Eclaron en Hiver.

Les mercredis après midi de 15h00 à 17h pour les débutants et 17h à 20h pour le perfectionnement, au terrain en saison « extérieur ».

Le Samedis de 10h00 à 11h30 en hiver au gymnase du Lycée ST Exupery et de 10h00 à 12h00 au terrain en saison « extérieur »

- 04 et 05/11/2017: Organisation avec la Flèche Bragarde: concours en salle
- 19/11/2017 : Pot au feu
- 25 et 26/11/2017 : Concours Salle à Chaumont
- 16/12/2017 : Concours de Noël (Jean Moulin) (1^{er} concours pour les nouveaux jeunes)
- 09 et 10/12/2017 : Concours Salle à Bettancourt
- 08/01/2018: AG du Comité départemental 52 à Joinville
- 20 et 21/01/2018 : Concours Salle au gymnase du Lycée ST Exupery (CD52)
- 28/01/2018 : Cérémonie et repas de la ST Sébastien
- 10/02/2018: AG de la grande ligue
- 16 et 17/02/2018: Championnat de Ligue Salle à Suippes
- 03/03/2018: Concours Jeunes avec la flèche Bragarde (à confirmer)
- 07/04/2018 : Tir à l'oiseau
- Les 28/04 et 29/04/2018 : Concours Beursault, à ECLARON (CD52)
- 05/05/2018 : Concours jeunes Extérieur (date à confirmer) voir La Flèche Bragarde
- Du 23 au 30/06/2018 : remise des matériels prêtés
- 30/06/2018: Inauguration jeu d'arc
- 7 et 8/07/2018 : Concours extérieur FITA et Fédéral (CD52) organisés conjointement avec les castors Bleus à ST DIZIER
- du 18 au 26/08/2018 Concours Beursault organisé par ECLARON (jeu d'arc)

Participations aux différents concours inscrits au calendrier de la FFTA (en annexe) et plus particulièrement les concours surlignés.

Les Travaux prévus

----- Objectif : jusqu'au 30/06/2018 -----

JEU D'ARC

- Poser la ciblerie + habillage
- Terminer les chanlates des 2 avancés + arrière butte maitresse
- Pose du câblage électrique intérieur aux 2 buttes + liaison entre les 2 buttes
- Branchement électrique entre le logis et la butte maitresse
- Pose de l'éclairage des cibles
- Pose des sonnettes
- Parement intérieur des 2 buttes (lattage + peinture)
- Couverture de l'allée centrale
- Embellissement de l'entrée de la butte maitresse
- Facultatif - fabrication et pose des portes des butte coté tir (porte de l'allée centrale en priorité)

Elections :

Les statuts en résumé:

- *Le quorum de l'assemblée générale est de ¼ des électeurs potentiels au nombre de 9 (soit 3).*
- *Le Conseil d'administration comporte de 5 à 9 membres élus à main levée ou à bulletin secret à la demande d'un électeur au moins.*
- *Elus pour 3 ans.*
- *Est électeur tout adhérent de 16 ans au moins au moment de l'élection qui est adhérent depuis plus de 6 mois et qui est à jour de ses cotisations.*
- *Vote par procuration autorisé mais pas par correspondance. Une seule procuration par représentant.*
- *Est éligible tout adhérent de plus de 18 ans au moment de l'élection qui est adhérent depuis plus d'un an et à jour de ses cotisations.*
- *Le conseil d'administration vote à main levée ou à bulletin secret sur demande d'un membre au moins du conseil d'administration afin de choisir les membres du bureau qui comprend au moins, un président, un secrétaire et un trésorier.*

Les membres du conseil d'administration:

Les élus

avant AG de 2018-01

Williams FOLLEA	<i>Elu en : Janvier 2015</i>	A renouveler	Trésorier adjoint
Patrick MIGNON	<i>Elu en : Janvier 2015</i>	A renouveler	Secrétaire
Jacky SOUDANT	<i>Elu en : Janvier 2017</i>		Président
Sylviane PRESCHEY	<i>Elu en : Janvier 2017</i>		membre du CA
Jean Marc VIARD	<i>Elu en : Janvier 2016</i>		Vice président
Hervé VOINOT	<i>Elu en : Janvier 2016</i>		Trésorier
Didier HORTA	<i>Elu en : Janvier 2017</i>		Secrétaire adjoint

Liste des ELECTEURS/ELIGIBLES :

NOM	PRENOM	2018	06/01/2018	+ 6 mois		
		AGE				
DARRAMBIDE	Gautier	18	+16	Plus de 6 mois	Electeur	
FOLLEA	Charlotte	17	+16	Plus de 6 mois	Electeur	
FOLLEA	William	46	+18	Plus de 6 mois	Electeur	Eligible
HORTA	Didier	53	+18	Plus de 6 mois	Electeur	Eligible
MIGNON	Patrick	64	+18	Plus de 6 mois	Electeur	Eligible
PRESCHEY	Sylviane	70	+18	Plus de 6 mois	Electeur	Eligible
SOUDANT	Jacky	61	+18	Plus de 6 mois	Electeur	Eligible
SOUDANT	Brice	36	+18	Plus de 6 mois	Electeur	Eligible
VIARD	Jean Marc	55	+18	Plus de 6 mois	Electeur	Eligible
VOINOT	Hervé	60	+18	Plus de 6 mois	Electeur	Eligible
ADAM	Théo	17	+16	Plus de 6 mois	Electeur	

